

Image not found or type unknown



Boutique ouverte sans confirmation écrite

Par **navyva**, le **20/07/2011** à **13:47**

Bonjour,
Je suis en auto entrepreneur, suite à un appel téléphonique d'un commercial pour me vendre une boutique via un site sur internet, je viens de constater qu'une boutique est ouverte, je n'ai rien confirmé par écrit ni par mail, je n'ai rien payé mais on va me demande 600 euros pour cette boutique qui est ouverte depuis aujourd'hui (l'appel date de plus de 15 jours). Peut on vendre par téléphone sans avoir aucun retour de contrat signé ? cette méthode est incroyable?